



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le 27 février 2020 à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 19 février 2020

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Excusés | Absents |
|---------------------|----------|----------|---------|---------|
| 33 | 27 | 0 | 2 | 4 |

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 27 | 0 | 0 |

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian, TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques,

Absents : CAMBOU Stéphane, DUPUY Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

FINANCES

Délibération n° 13-2020 : Affectation des résultats 2019 - Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2019 et le compte de gestion pour l'exercice 2019 du Budget Annexe ZAE des Ribières de Bussy ;

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'affectation des résultats du Budget Annexe ZAE des Ribières de Bussy.

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire résultat de clôture au 31/12/2019

solde d'exécution positif antérieur reporté de la section
d'investissement (001) 183 195,40 €

excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)

réserves au 1068

**Solde d'exécution de la section d'investissement au
31/12/2019**

solde d'exécution antérieur reporté - 183 195,40 €

dépenses de l'exercice 0

recettes de l'exercice 0

réserves au 1068 0

résultat de l'exercice 0 €

solde d'exécution au 31/12/2019 - 183 195,40 €

dépenses

recettes

solde des RAR au 31/12/2019

Résultat de la section de fonctionnement

résultat antérieur reporté

dépenses de l'exercice

recettes de l'exercice

résultat de l'exercice

résultat cumulé au 31/12/2019

Proposition d'affectation des résultats cumulés sur 2019

Report du solde d'exécution négatif de la section
d'investissement sur le compte 001 (D) 183 195,40 €

Report du résultat positif en section de fonctionnement sur
le compte 002 (R) 0,00 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- STATUER sur l'affectation des résultats cumulés sur l'exercice 2020 pour le Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

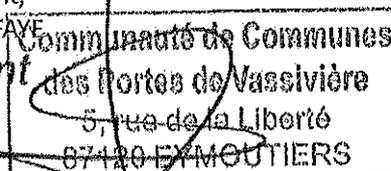
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 12 mars 2020

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Président



Acte rendu exécutoire le : 17/03/2020

Publié le : 17/03/2020